



DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA CIVIS DU 26/12/24

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD



Les Élus de la CIVIS se sont réunis ce **jeudi 26 décembre 2024** à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre pour décider des grandes orientations de l'intercommunalité.

Parmi eux :

- Avenant n° 6 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau Alternéo (3)
- Délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain de la CIVIS - Approbation du choix du Déléguataire et du contrat de délégation de service public et autorisation à signer le contrat de délégation de service public (4)



Alternéo : Tous les services continueront de fonctionner après le 31 décembre 2024 dans les communes de la CIVIS

Par une délibération du 26 décembre 2024, la CIVIS assure la continuité de l'exploitation et de la gestion du réseau Alternéo et des services de mobilités associés, au-delà du 31 décembre 2024, dans les 6 communes qui la composent.

Depuis le 1er janvier 2018, un contrat de Délégation de Service Public (DSP) lie la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS) au groupement CINEO, pour la gestion du réseau Alternéo et des services de mobilités associés. Ce contrat arrive à terme le 31 décembre 2024.

Lancée en 2023 pour aller au-delà de la date butoir du 31 décembre 2024, une procédure d'appel d'offres n'a pu être menée à terme avant la fin décembre 2024, pour des raisons administratives.

Lors du conseil d'administration de la Semittel qui s'est tenu le 16 décembre, les administrateurs se sont réunis et ont approuvé l'avenant ainsi que la délégation de service public (DSP), franchissant ainsi une étape déterminante avant le vote du conseil communautaire de ce jour.

Outre la prolongation de la DSP, la délibération du 26 décembre 2024 prévoit également une évolution de l'offre de services sur le réseau Alternéo.

Derrière cette décision, la CIVIS veut à la fois réduire l'offre sur des lignes qui ne disposent pas d'un potentiel de clientèle suffisant pour justifier un service régulier tout au long de la journée et réaliser des économies d'exploitation.

La CIVIS a réalisé plus de 150 millions d'euros investissements ces 5 dernières années, malgré les différentes crises (gilets jaunes, COVID 19, inflation, guerre en Ukraine,...).

Si elle veut maintenir ses capacités d'investissement, la CIVIS n'a d'autre choix que de remettre à plat l'ensemble de ses dépenses et de supprimer celles qui ont une faible valeur ajoutée.

A propos d'Alternéo

Alternéo est la marque commerciale du réseau urbain de la CIVIS qui dessert les communes de Saint - Pierre, Saint - Louis, Petite - Ile, l'Etang - Salé, Cilaos et les Avirons.

Acteur du transport et du service public, Alternéo est chargé pour le compte des communes qui composent la CIVIS

- **Du transport urbain**

5 millions de passagers en moyenne par an et 400 000 voyageurs par mois sont ainsi transportés sur les 54 lignes du réseau.

- **Du transport des personnes à mobilité réduite**

MOBINÉO est un service qui permet d'assurer les déplacements réguliers ou occasionnels des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) qui ne sont pas en possibilité de prendre le réseau de bus ALTERNÉO, seules ou accompagnées.

Pour assurer ces trajets, des conducteurs ont été spécialement formés à la prise en charge de personnes à mobilité réduite. Les trajets sont assurés par minibus aménagé.

- **Du transport des vendredis et samedis soir, veilles de jours fériés et pendant les petites vacances scolaires**

Noctambus est un service de transport à la demande disponible les vendredis, samedis, les veilles de jours fériés et pendant les petites vacances scolaires entre 20h et 4h du matin sur les communes de Saint-Pierre, Saint-Louis, Petite-Ile, l'Etang-Salé et les Avirons.

Il facilite le déplacement en soirée, pour permettre à tout un chacun de profiter de ses sorties et soirées, avec un retour à domicile en toute tranquillité.

- **De la location de vélos en libre-service et de longue durée**

Avec Altervelo, Alternéo est le premier réseau de transport en commun de l'île à proposer un service de location longue durée (LLD) de vélos électriques (VAE). Ce service atteste d'une implication forte de la CIVIS dans l'encouragement du développement de la pratique cycliste sur son territoire.

Ce service est également accessible en courte durée, en libre-service, dans des bornes vélo installées dans les communes de la CIVIS.



SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

Contact presse

CIVIS :

communication@civis.re

0262 49 96 00

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

PIERREFONDS CIVIS.RE  